



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 50517

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation du centre de détention d'Oermingen, dans le Bas-Rhin. Cet établissement, précurseur, a été l'un des fleurons de l'administration pénitentiaire à une époque où la prison-école était un concept moderne de prise en charge progressive des détenus, notamment au travers du parcours d'exécution de peine. Mais aujourd'hui, des menaces pèsent sur le centre de détention d'Oermingen du fait de la politique de baisse des effectifs menée par l'administration pénitentiaire, et cela alors que les personnels ont pourtant une expérience et un savoir-faire remarquables. Face à l'inquiétude des personnels du centre de détention d'Oermingen, il souhaite qu'elle lui donne des informations concrètes sur l'avenir de ce site.

Texte de la réponse

Le programme de modernisation du parc immobilier pénitentiaire est axé sur l'amélioration des conditions de prise en charge et sur le respect des règles pénitentiaires européennes. Il doit permettre de poursuivre la mise à niveau des établissements pénitentiaires, soit par leur rénovation, soit par une reconstruction. Le devenir du centre de détention d'Oermingen sera évoqué prochainement dans le cadre de l'élaboration du programme immobilier.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50517

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5079

Réponse publiée le : 17 novembre 2009, page 10935